

douter qu'ils ne ménageaient pas davantage les seigneurs laïques. Si nous connaissons mieux les dommages faits aux Églises, c'est que ces renseignements nous viennent des documents conservés dans les archives de ces Églises, dont quelques-unes sont arrivées presque intactes jusqu'à nous, tandis que celles des seigneurs ont toutes été détruites à peu d'exceptions près.

Aubret mentionne quatre chartes d'Humbert I^{er}, qui, paraît-il, avait causé du tort à l'Église de Cluny. Or, trois de ces chartes sont des donations et la quatrième une vente passées à cette abbaye. Guichard I^{er}, ayant repris à Cluny l'église de Trades qui avait été donnée à cette abbaye, et sur laquelle il prétendait avoir des droits, fut excommunié pour ce fait. Il restitua alors cette église, et pour dédommager Cluny de son usurpation il lui fit deux donations différentes.

De trois chartes de Guichard II, rapportées par Aubret, la première est un déguerpissement, fait par ce seigneur, des mauvaises coutumes que son père avait imposées sur les terres de l'Église de Mâcon ; la seconde est la donation d'une église, en réparation de ses propres torts ; et la troisième est une autre donation faite par Ricoaire, sa femme, à l'Église de Cluny. A la suite de quelques différends Humbert II commit sans doute quelques dégâts sur les terres de l'archevêque de Lyon, car il fut excommunié par Grégoire VII en même temps que beaucoup d'autres seigneurs. Mais, en regard de ce méfait, nous avons de lui une dizaine de titres, dont la plupart sont des donations faites aux abbayes de Cluny et de Savigny, et aux Églises de Mâcon et de Beaujeu.

On peut constater par là, d'abord, que les premiers seigneurs réparaient, au moins en partie, les maux qu'ils